

## BELGIQUE : LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Dans cette page : [Le contexte économique](#) | [Le contexte politique](#) | [Réponse du pays au COVID-19](#)

### Le contexte économique

#### LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Située entre le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, les trois principales économies européennes, la Belgique bénéficie d'une position géographique stratégique. Malgré les défis économiques mondiaux, l'économie belge a fait preuve d'une remarquable résilience en 2023 (avec une croissance du PIB estimée à 1 %, contre +3,2 % un an plus tôt - FMI), principalement alimentée par une solide performance de la consommation privée. La force motrice de cette résilience réside dans l'ajustement automatique des salaires à l'inflation. En outre, les réductions d'impôts mises en œuvre en janvier 2023, alignant les tranches de revenus des particuliers sur le taux d'inflation élevé de 2022, ont encore renforcé le pouvoir d'achat des ménages, contribuant ainsi de manière significative à la performance économique de la Belgique. En revanche, les exportations se sont contractées en raison de l'affaiblissement de la demande des partenaires commerciaux. Le FMI prévoit une décélération à 0,9 % en 2024, suivie d'une remontée à 1,2 % en 2025. La conclusion des initiatives de soutien à l'énergie et le déclin de la croissance de l'emploi entraveront le pouvoir d'achat, tandis que les performances à l'exportation devraient être affectées à court terme en raison de la faiblesse du commerce mondial et de la diminution de la compétitivité des coûts. En outre, les conditions de financement limitées entraveront les investissements des entreprises et des particuliers.

Ces dernières années, les mesures prises par le gouvernement pour contenir les effets de la pandémie et des prix élevés de l'énergie (notamment la réduction de la TVA sur l'électricité et le gaz de 21 % à 6 %) ont considérablement pesé sur les finances publiques. Au cours de l'année 2023, l'indexation automatique des salaires et des prestations sociales du secteur public, ainsi que la hausse des paiements d'intérêts, ont entraîné une nette augmentation du ratio dépenses/PIB, avec un déficit public global estimé à 4,9 % (contre 4,4 % un an plus tôt). En 2024, le déficit devrait se stabiliser autour de 4,7 % du PIB grâce à la suppression complète des mesures liées à l'énergie et à des gains de recettes substantiels, notamment au niveau de l'impôt sur les sociétés. De même, le ratio de la dette au PIB a suivi une tendance à la hausse, atteignant environ 106 % en 2023. Il devrait encore augmenter pour atteindre 106,8 % en 2024 et 108,5 % en 2025, sous l'effet de la persistance des déficits primaires et de l'augmentation des dépenses d'intérêt (FMI). Après avoir culminé à 10,3 % en 2022, l'inflation globale a été estimée à 2,4 % en 2023 (Commission européenne). Cette baisse est attribuée à la transmission rapide de la diminution des prix de gros du gaz et de l'électricité aux prix de détail, ainsi qu'à l'impact des initiatives gouvernementales visant à freiner les hausses de prix. L'inflation globale devrait remonter à 4,2 % en 2024, l'impact de ces mesures s'atténuant progressivement. Les prévisions pour 2025 sont de 1,9 %.

Après avoir atteint un taux de 2,1 % en 2022, la croissance de l'emploi s'est ralentie pour atteindre 0,8 % en 2023. Le taux de chômage s'est établi à 5,7 % et devrait rester stable au cours de la période de prévision. La rémunération des salariés par tête augmente de 7 % en 2023, et devrait être suivie par des taux de croissance de 3,6 % en 2024 et de 3,1 % en 2025, principalement sous l'effet de l'indexation automatique des salaires observée au cours de l'année écoulée. Le faible taux de participation au marché du travail reste un défi majeur pour la Belgique dans les années à venir, le chômage affectant de manière disproportionnée les jeunes, les immigrés non européens et la région de Wallonie dans son ensemble. Dans l'ensemble, les citoyens belges bénéficient d'un PIB par habitant élevé, estimé en moyenne à 65 813 USD par le FMI pour 2023.

Indicateurs de croissance	2022	2023 (E)	2024 (E)	2025 (E)	2026 (E)
<b>PIB</b> (milliards USD)	579,06	627,51	658,12	682,07	703,75
<b>PIB</b> (croissance annuelle en %, prix constant)	3,2	1,0	0,9	1,2	1,2
<b>PIB par habitant</b> (USD)	49.843	53.657	56.085	57.955	59.594
<b>Solde des finances publiques</b> (en % du PIB)	-4,4	-4,9	-4,7	-4,8	-5,1
<b>Endettement de l'Etat</b> (en % du PIB)	105,1	106,0	106,8	108,5	110,9
<b>Taux d'inflation</b> (%)	n/a	2,5	4,3	2,1	1,8
<b>Taux de chômage</b> (% de la population active)	5,6	5,7	5,7	5,7	5,5
<b>Balance des transactions courantes</b> (milliards USD)	-20,67	-16,98	-12,78	-8,07	-5,20
<b>Balance des transactions courantes</b> (en % du PIB)	-3,6	-2,7	-1,9	-1,2	-0,7

Source : FMI - World Economic Outlook Database, Dernières données disponibles.

Note : (E) Données estimées

#### LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

La position géographique stratégique de la Belgique, son infrastructure de transport très développée, sa large gamme de services et son influence dans l'industrie et la haute technologie ont contribué au développement de son économie. L'agriculture contribue faiblement au PIB national (0,6 %) et emploie 1 % de la population active (Banque mondiale, dernières données disponibles). Les principales cultures sont la betterave sucrière, les légumes et les fruits, la viande et le lait. Selon les données de StatBel, l'agriculture biologique représente 7,2 % de la surface agricole utilisée, dont 90,8 % en Wallonie. En 2023, la branche agricole a connu une augmentation significative de sa valeur ajoutée nette. Suite aux coûts élevés enregistrés en 2022, la consommation intermédiaire a diminué de 8,6 %, parallèlement à une hausse de 1,6 % de la valeur de la production du secteur agricole. La valeur ajoutée nette, qui représente la valeur de la production après déduction des coûts et de la dépréciation, a fait un bond impressionnant de 49,3 %.

Le secteur industriel représente 20 % du PIB et emploie la même proportion de la main-d'œuvre. Les disparités entre les trois régions belges sont importantes : alors que la Flandre a réussi à développer la deuxième industrie pétrochimique au monde, la Wallonie est en pleine restructuration, après la fermeture de ses charbonnages et d'un grand nombre d'usines sidérurgiques. Bruxelles se distingue dans les domaines des télécommunications, du développement de logiciels et des industries pharmaceutique et automobile. Bien que sa contribution au PIB ait diminué ces dernières années, l'industrie manufacturière reste un élément clé de l'économie belge (13 %).

L'économie du pays est largement orientée vers les services. En effet, le secteur tertiaire représente 69 % du PIB et emploie 80 % de la population active. Bruxelles, centre de plusieurs institutions européennes, de nombreuses représentations diplomatiques et de différents groupes d'intérêt, a essentiellement basé son économie sur les services. Le tourisme est également un secteur important de l'économie et a montré des signes de reprise en 2022 avec un record de 51 millions de nuitées, soit une hausse de 4,3 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Le secteur bancaire est également actif : fin 2021, le total des actifs des banques belges sur une base consolidée s'élevait à 1 151 milliards d'euros (Fédération bancaire européenne, dernières données disponibles).

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
<b>Emploi par secteur</b> (en % de l'emploi total)	0,9	19,4	79,7
<b>Valeur ajoutée</b> (en % du PIB)	0,7	20,7	68,3
<b>Valeur ajoutée</b> (croissance annuelle en %)	-11,7	-0,1	4,2

Source : Banque Mondiale, Dernières données disponibles.



Retrouvez plus d'information sur votre secteur d'activité sur notre service [Etudes de marché](#).

## INDICATEUR DE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

### = Définition

Note : 70,1/100

Rang mondial : 37

Rang régional : 22



## CLASSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

### = Définition

Note : 7.37/10

Rang mondial : 25/82

Source : The Economist Intelligence Unit - Business Environment Rankings 2020-2024

## RISQUE PAYS

Consultez l'analyse risque pays proposée par [Credimundi](#).

## LES SOURCES D'INFORMATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

Les ministères	Ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Collaboration pour le développement Service public fédéral Finances Fonction publique fédérale Emploi, travail et concertation social
L'office de statistique	Statbel - Institut national des statistiques
La banque centrale	Banque nationale de Belgique
Les places boursières	Bourses de Bruxelles, Paris et Amsterdam

Les autres ressources utiles	Autorité des services et marchés financiers en Belgique Agence Fédérale de la Dette
Les principaux journaux on-line	Journal Le Soir Of Tijd La libre Belgique Journal Echo
Les portails économiques	Portail Statistiques Belgique

## Le contexte politique

---

Chefs de gouvernement	Roi : Philippe de Belgique (depuis le 21 août 2013) ; Premier ministre : Alexander De Croo (depuis le 1 octobre 2020)
Les prochaines élections	Sénat et Chambre des députés : 2024
Le contexte politique actuel	<p>La Belgique est un pays stable, même si les tensions culturelles entre la Wallonie (francophone) et la Flandre (flamande) ont imprégné la vie politique. Le système politique est complexe, car il existe des majorités différentes aux niveaux régional et national. Le processus décisionnel est très controversé en Belgique, car les dirigeants des "Communautés" peuvent adopter des décrets et des ordonnances ayant la même valeur juridique que les lois fédérales.</p> <p>Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Alexander De Croo, en poste depuis octobre 2020, est soutenu par un accord de coalition de sept partis (également connu sous le nom de coalition "Vivaldi") : les libéraux (Open Vld et MR), les socialistes (Vooruit et PS), les verts (Groen et Ecolo) et les démocrates-chrétiens du CD&amp;V. Les élections fédérales sont prévues pour le 9 juin 2024, avec une bonne probabilité pour la répétition de la coalition Vivaldi.</p>
Les principaux partis politiques	<p>Historiquement, les partis sont divisés entre les groupes français et flamands, ce qui alimente les tensions intercommunautaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parti du travail de Belgique (PTB-PVDA) : extrême gauche (idéologies : communisme, marxisme, marxisme-léninisme, socialisme)</li> <li>- Parti socialiste (PS) : centre-gauche, premier parti francophone</li> <li>- Alliance flamande Socialistes et Esprit (SP.A) : socialiste, parti flamand</li> <li>- Ecolo: vert, parti francophone</li> <li>- Groen: vert, parti flamand</li> <li>- Parti chrétien, démocratique et flamand (CD&amp;V) : centre-droit</li> <li>- Centre démocratique humaniste (Les Engagés) (cdH) : centre, parti francophone</li> <li>- Libéraux démocrates flamands (Open VLD) : centre-droit, parti flamand</li> <li>- Mouvement réformateur (MR) : centre-droit, parti francophone</li> <li>- Nouvelle alliance flamande (N-VA) : parti de droite, prône l'indépendance de la Flandre par rapport à la Belgique.</li> <li>- Intérêt flamand (Vlaams Belang) : parti populiste de droite, prônant l'indépendance de la Flandre.</li> </ul>
La nature de l'Etat	La Belgique est une démocratie parlementaire fédérale sous une monarchie constitutionnelle.
Le pouvoir exécutif	Le chef de l'État est le roi, qui joue un rôle essentiellement cérémoniel et symbolique. La principale fonction politique du roi est de désigner un dirigeant politique (Premier ministre) pour former un nouveau gouvernement. Après les élections législatives, le chef du parti majoritaire (ou le chef de la coalition majoritaire) est généralement nommé Premier ministre par le roi, puis approuvé par le parlement pour un mandat de quatre ans. Le roi, sur recommandation du Premier ministre, nomme officiellement le Conseil des ministres. Au niveau fédéral, le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil des ministres, chaque ministre étant à la tête d'un département gouvernemental, avec un maximum de 15 ministres. Le Premier ministre préside le Conseil.
Le pouvoir législatif	Le Parlement Belge est bicaméral et se compose du Sénat et de la Chambre des représentants. La Chambre compte 150 membres élus directement au scrutin proportionnel. Le Sénat compte 60 membres ; 50 membres élus indirectement par les parlements communautaires et régionaux sur la base de leurs résultats électoraux, et 10 membres élus par les 50 autres sénateurs. Tous les membres du Parlement ont un mandat de 5 ans.

### INDICATEUR DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

= *Définition*

Rang mondial : 11/180

### INDICATEUR DE LIBERTÉ POLITIQUE

= Définition

Classement : Libre

Liberté politique : 1/7

Libertés individuelles : 1/7

*Liberté politique dans le monde (carte interactive)*

*Source : Liberté dans le monde, Freedom House*

## Réponse du pays au COVID-19

---

Restrictions de voyage	Regularly updated travel information for all countries with regards to Covid-19 related entry regulations, flight bans, test and vaccines requirements is available on TravelDoc Infopage. To find information about the current travel regulations, including health requirements, it is also advised to consult Travel Regulations Map provided and updated on a daily basis by IATA.
Restrictions import & export	A general overview of trade restrictions which were adopted by different countries during the COVID-19 pandemic is available on the International Trade Centre's COVID-19 Temporary Trade Measures webpage.
Plan de relance économique	The summary of the EU's economic response to the COVID-19 pandemic is available on the website of the European Council. For the general overview of the key economic policy responses to the COVID-19 pandemic (fiscal, monetary and macroeconomic) in Belgium, please consult the country's dedicated section in the IMF's Policy Tracker platform.
Plan de soutien aux entreprises	For an evaluation of impact of the Covid pandemic on SMEs and an inventory of country responses to foster SME resilience, refer to the OECD's SME Covid-19 Policy Responses document. You can also consult the World Bank's Map of SME-Support Measures in Response to COVID-19.

© eexpand, Tous droits de reproduction réservés.

Dernières mises à jour en Mars 2024